

# Bâtiment : 1 600 emplois perdus

Carnets de commandes en faiblesse et trésoreries exsangues : la fédération est très inquiète pour l'année à venir.



Jean-Philippe Bérard, président de la Fédération française du bâtiment des Pays de la Loire : en main, un casque de chantier remis au préfet.

## Le casque du licencié

1 600. Le chiffre est écrit sur le casque de chantier. Il a été remis, jeudi, au préfet de région par Jean-Philippe Bérard, président ligérien de la Fédération du bâtiment. « Cette donnée s'appuie sur des décomptes à fin octobre, assortis d'une simulation pour le reste de l'année. Et 2013 devrait être pire, avec au moins 3 000 emplois perdus. » Fin novembre, l'observatoire du bâtiment et des travaux publics a lui-même constaté une baisse de 7,7 % des autorisations de construire.

## L'afflux sur Nantes

La situation est très différente d'un département à l'autre. « Le marché reste relativement dynamique sur Nantes et sa couronne », constate le président en Loire-Atlantique, Louis Richard. Et les entreprises affluent des départements voisins, Morbihan et Ille-et-Vilaine compris, ou de plus loin en Europe... « Cette attraction a un effet sur les coûts de production, extrêmement bas. » Selon Régis Rousseau, président en Maine-et-Loire, il n'y aurait plus de mises en chantier dans ce département au dernier trimestre. « On a enregistré

des dépôts de bilan dans une entreprise de 45 personnes. Une autre d'une centaine de personnes est touchée dans le Saumurois. » « Chez nous, en Mayenne, une entreprise de menuiserie aluminium a carrément été liquidée », renchérit Jean-Luc Bigaré.

## L'aide aux primo-accédants

La FFB salue certaines décisions du gouvernement. Sur le dispositif d'investissement locatif ou les aides pour les ménages modestes notamment. Mais elle les juge insuffisantes. « Nous demandons de baisser la TVA de 7 à 5 % pour les travaux de rénovation énergétiques et le logement social. Il faut relancer l'aide aux primo-accédants et lutter contre la concurrence déloyale », insiste Jean-Philippe Bérard. Dans le viseur, les auto-entrepreneurs, les conditions d'intervention des entreprises étrangères de sous-traitance ou les salariés détachés en France. « Il faut limiter les niveaux de sous-traitance à trois voire deux échelons. » D'autres fédérations professionnelles et des syndicats de salariés ont la même exigence... Alors ?

Thierry BALLU.